BORDEAUX MÉTROPOLE

19 OCT. 2021
MAIRIE DE
BEYCHAC et CAILL

Monsieur le Maire
Philippe GARRIGUE
5 route de la mairie
33750 Beychac-et-Caillau

Bordeaux, le 13 octobre 2021

objet : Arrêté d'ouverture de la concertation préalable du projet de champ captant des Landes du Médoc
nos références : JS/CP/CAE2/2021/0058
pièce jointe : 1 arrêté

Monsieur le Maire,

Depuis 2013, Bordeaux Métropole porte la maîtrise d'ouvrage du projet de champ captant des landes du Médoc. Ce projet prévoit de réaliser un ensemble de 14 forages d'eau potable dans les landes médocaines, de mettre en place une station de traitement et de pompage, d'installer des canalisations permettant l'acheminement de l'eau vers le réseau de Bordeaux Métropole, et de renforcer les interconnexions avec les territoires girondins desservis par le projet.

L'objectif est de prélever de l'eau dans une nappe non déficitaire, afin de pouvoir limiter, voire arrêter, certains prélèvements d'eau dans les ressources déficitaires ou à risque. En ce sens, le projet répond aux ambitions du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des nappes profondes de Gironde, qui cherche à garantir une gestion équilibrée et durable des ressources qui alimentent les girondins en eau potable.

Bordeaux Métropole, en tant que maitre d'ouvrage, a décidé de prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable en respectant les modalités des articles L121-16 et L121-16-1 du code de l'environnement, c'est-à-dire une concertation préalable organisée sous l'égide de garantes de la Commission Nationale du Débat Public.

Cette concertation se déroulera du 26 octobre 2021 à 9h00 au 8 décembre 2021 à 17h00. Elle permettra de débattre de l'opportunité, des caractéristiques du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Elle vise à présenter le projet au public, mieux cerner les enjeux locaux et globaux, et préciser le projet.

.../...

BORDEAUX MÉTROPOLE
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr

Affaire suivie par Julie Samblat
Direction de l'eau
Tél. 05.56.93.67.01
j.samblat@bordeaux-metropole.fr

Les conclusions de la concertation préalable pourraient conduire à la modification du projet.

Le territoire de votre commune est directement concerné par le projet de champ captant des landes du Médoc, en étant territoire d'accueil des infrastructures du projet et/ou destinataire direct de l'eau de substitution.

Aussi, vous trouverez ci-joint l'arrêté d'ouverture de la concertation préalable du projet, à laquelle nous espérons que vous prendrez part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Julie Samblat
Chef du Service
Maîtrise d'ouvrage
Direction de l'eau

Pascal Botzung,
Directeur de l'eau